



Stiftung Landschaft und Kies

Plan de protection lié au COVID-19 pour l'espace pédagogique « Lernort Kiesgrube »

Version rédigée du 05.06.2020

Concerne

Visites de classes scolaires pour les espaces pédagogiques

- Lernort Kiesgrube Rubigen, Neues Riedgässli, 3113 Rubigen
- Lernort Kiesgrube Seeland, Länggasse, 3250 Lyss

Un concept de protection spécifique aux visiteurs non scolaires a été mis en place depuis le 5 juin 2020.

Validité

Ce concept a été élaboré sur la base des recommandations actuelles de la Confédération et du Canton de Berne. Il est applicable à partir du 11 mai 2020 et est publié sur le site web de l'espace pédagogique « Lernort Kiesgrube ». Il peut être modifié à tout moment selon les directives officielles. La version en vigueur est celle disponible sur le site web.

Objectif

Ce concept garantit aux classes scolaires la possibilité de séjourner en toute sécurité sur les sites des espaces pédagogiques « Lernort Kiesgrube », en minimisant les possibilités de transmission du coronavirus grâce à des mesures appropriées. La mise en œuvre pratique et les règles de comportement des groupes intéressés y sont précisées.

Règles de base

Pour les classes, les règles de comportement concernant les mesures d'hygiène et de distances valables au sein de leur école sont appliquées lors des déplacements vers et de l'espace pédagogique « Lernort Kiesgrube » ainsi que sur place. L'enseignant responsable est tenu de les faire respecter auprès des élèves et des personnes accompagnantes. Ceci s'applique aussi lors de la présence d'un animateur dans le cadre des visites guidées, ateliers et engagements pratiques. Dans ce cas, l'enseignant communique à l'avance les règles en vigueur.

Analyse des points critiques

1. Les infrastructures telles que portails, tables, bancs, postes de travail, poubelles et WC, qui peuvent être utilisés par tous les visiteurs, ainsi que les mini-scooters, disponibles dans les gares pour les trajets.
2. Le container avec le matériel pour les activités qui est utilisé de manière répétée par de nombreux élèves.

Mesures de sécurité

- Pendant la semaine, l'espace pédagogique «Lernort Kiesgrube» est uniquement accessible aux classes scolaires et autres groupes après réservation, ainsi qu'au personnel.
- Le personnel comprend les employés de la fondation et les responsables de l'exploitation ainsi que les animateurs de l'espace pédagogique.
- Pour chaque site une seule réservation par jour est acceptée.
- Les mini-scooters pour les trajets ne sont momentanément pas disponibles.
- Trois postes pour la désinfection des mains sont disponibles sur place : à l'entrée, aux WC et dans le container avec le matériel.
- Après chaque visite de l'espace pédagogique, les infrastructures et le matériel utilisé sont désinfectés par le personnel, sauf si deux visites consécutives sont espacées de trois jours au moins.
- À Rubigen, le lundi matin, toutes les surfaces accessibles au public sont nettoyées, ainsi le site peut être utilisé par les habitants de la région lors des fins de semaine.
- Seul le personnel et les enseignants sont autorisés à entrer dans le container du matériel. L'entrée est interdite aux élèves.
- Dans le container du matériel, on trouvera aussi désinfectant, gants, poubelle couverte ainsi qu'une section pour le retour du matériel de travail utilisé, prêt pour la désinfection. Une boîte avec des masques de protection est aussi à disposition pour des cas imprévus.
- Le personnel est bien formé à accomplir ces tâches.

Responsabilités des enseignants

a) Avant la visite de l'espace pédagogique :

- En réservant une visite à l'espace pédagogique, les enseignants confirment avoir pris connaissance de ce concept et de son respect.
- Lors de la reconnaissance de l'espace pédagogique, les enseignants veillent à éviter au maximum de toucher aux infrastructures.
- Lors de l'inspection du container, les gants fournis seront utilisés et ensuite jetés dans la poubelle prévue à cet effet.

b) Pendant la visite :

- Lors de la visite à l'espace pédagogique, les enseignants sont entièrement responsables du respect des mesures d'hygiène et de protection ainsi que de la discipline en général.
- Ce qui précède s'applique également lors d'une visite guidée ou d'une mission pratique en faveur de la nature. L'animateur est uniquement responsable du contenu thématique de la visite ou des consignes liées à la construction ou à l'entretien d'un biotope.
- Les enseignants s'assurent qu'aucun élève n'entre dans le container du matériel.
- Les enseignants prennent exclusivement les caisses avec le matériel nécessaire au déroulement des activités prévues et les amènent à l'extérieur.
- Avant de quitter l'espace pédagogique, les enseignants déposent le matériel utilisé dans la section du container qui porte l'inscription : « **Matériel pour la désinfection** ».

c) Après la visite :

- Après la visite, l'enseignant remplit le formulaire de feedback envoyé automatiquement via courrier électronique. Faire particulièrement attention à communiquer d'éventuelles lacunes en matière de sécurité auxquelles le personnel doit remédier.

Instructions pour le personnel

- Le personnel porte des gants lors de la désinfection des infrastructures et du matériel de travail ainsi que lors de l'élimination des poubelles.
- Le personnel respecte les mesures de protection de l'OFSP ; les personnes à risque ou présentant des signes de maladie ne s'engagent pas activement à l'espace pédagogique «Lernort Kiesgrube».